

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 avril 2006

CP 06/04-29

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre de l'action culturelle en milieu scolaire, l'Assemblée Départementale, lors du vote du Budget Primitif 2006, a approuvé l'inscription d'un crédit d'un montant de **34 455 €** pour les actions éducatives, culturelles, sportives.

Après avis de la Commission Education, Sport et Culture, réunie le 17 mars 2006, je vous propose d'examiner les propositions d'aides aux projets suivants :

Demandeur	Projet	Subvention Sollicitée	Proposition 3ème Commission
Association Science Animation	15 ^{ème} Edition de la Fête de la Science en Tarn-et-Garonne du 9 au 15 octobre 2006 -	1 500 €	1 000 €
Association Confluences	16 ^{ème} édition de « Plaisir de lire » dans 4 collèges du département : Lauzerte, Labastide St Pierre, St Antonin et Flamens à Castelsarrasin -	7 000 €	7 000 €
Maison d'arrêt de Montauban	Fonctionnement de la classe de jeunes inadaptés sociaux (année scolaire 2005-2006)-	765 €	765 €
Association l'Eclipse	7 ^{ème} édition du Festival « Petit, 1,2,3,...lumière » en mai 2006 à Septfonds (théâtre de troupes amateurs d'enfants) -	1 500 €	750 €
Collège Fragonard Nègrepelisse	Atelier artistique : musique assistée par ordinateur	2 000 €	1 000 €

Demandeur	Projet	Subvention Sollicitée	Proposition 3ème Commission
Association Rencontres Emploi Formation Insertion	Organisation des Rencontres Emploi Formation Insertion les 2 et 3 février 2006 à Moissac (14 collèges publics et privés)	3 500 €	1 500 €
Collège Jeanne d'Arc à Moissac	Classe promotion Aviron Nature	1 700 €	1 000 €
TOTAL			13 015 €

* * *

Je vous prie de bien vouloir délibérer et approuver les propositions d'aide ayant reçu l'agrément de la Commission Education, Sport et Culture.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, la situation budgétaire s'établirait ainsi à l'Article 65744, sous-fonction 311 :

- Enveloppe globale.....**34 455 €**
- Engagement à la présente Commission **13 015 €**
- Reliquat.....**21 440 €**

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 avril 2006

CP 06/04-29

ACTION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la Commission éducation, sport et culture réunie le 17 mars 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes :

Demandeur	Projet	Subvention Sollicitée	Subvention accordée
1 - Association Science Animation	15 ^{ème} Edition de la Fête de la Science en Tarn-et-Garonne du 9 au 15 octobre 2006	1 500 €	1 000 €
2 - Association Confluences	16 ^{ème} édition de « Plaisir de lire » dans 4 collèges du département : Lauzerte, Labastide St Pierre, St Antonin et Flamens à Castelsarrasin	7 000 €	7 000 €

Demandeur	Projet	Subvention Sollicitée	Subvention accordée
1 - Association Science Animation	15 ^{ème} Edition de la Fête de la Science en Tarn-et-Garonne du 9 au 15 octobre 2006	1 500 €	1 000 €
3 -Maison d'arrêt de Montauban	Fonctionnement de la classe de jeunes inadaptés sociaux (année scolaire 2005-2006)	765 €	765 €
4 - Association l'Eclipse	7 ^{ème} édition du Festival « Petit, 1,2,3,...lumière » en mai 2006 à Septfonds (théâtre de troupes amateurs d'enfants)	1 500 €	750 €
5 - Collège Fragonard Nègrepelisse	Atelier artistique : musique assistée par ordinateur	2 000 €	1 000 €
6 - Association Rencontres Emploi Formation Insertion	Organisation des Rencontres Emploi Formation Insertion les 2 et 3 février 2006 à Moissac (14 collèges publics et privés)	3 500 €	1 500 €
7 - Collège Jeanne d'Arc à Moissac	Classe promotion Aviron Nature	1 700 €	1 000 €
TOTAL			13 015 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65744, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,